

Étape 1/ Par où commencer

1.1 LES RÈGLES INCOTERMS ICC 2010, SOCLE DE LA NÉGOCIATION COMMERCIALE p. 20

1.2 QUELLE RÈGLE INCOTERM CHOISIR ? p. 23

1.3 LE CONTRAT DE VENTE p. 24

1.3.1 Transporter les différents articles

1.3.2 Quelle assurance ?

1.4 ET POUR ME FAIRE PAYER ? p. 28

1.4.1 Les différents modes de paiement en Europe

1.4.2 Les différents modes de paiement à l'international

1.5 BIEN TOUT VÉRIFIER AVANT DE SIGNER LE CONTRAT DE VENTE p. 30

1.5.1 Avant de signer avec mon client polonais

1.5.2 Avant de signer avec mon client coréen

UN P'TIT QUIZ p. 31

Étape 2/ Choisir un transporteur ou un commissionnaire de transport

2.1 LE CAHIER DES CHARGES TRANSPORT p. 32

2.1.1 La présentation de la société

2.1.2 La typologie des clients

2.1.3 La typologie des expéditions

2.1.4 L'enlèvement

2.1.5. L'échange des informations : qui envoie quoi à qui et comment ?

2.1.6 La qualité et le suivi

2.1.7 Le tarif

2.1.8 La facturation et le règlement

2.1.9 La sous-traitance

2.1.10 Le droit applicable et le tribunal compétent

2.1.11 L'assurance marchandises transportées

2.2 LANCER UN APPEL D'OFFRES p. 42

2.2.1 Choisir les prestataires à consulter

2.2.2 Grille de choix de pré-tri

2.2.3 La « short list » et les visites

2.2.4. La mise en place du nouveau transporteur

2.3 FAUT-IL EXTERNALISER SA LOGISTIQUE, POURQUOI ET COMMENT ? p. 46

2.3.1 Définitions : 1 PL, 2 PL, 3 PL

2.3.2 4 PL, LLP, 5 PL et leurs dangers

2.3.3 Les certifications des opérateurs logistiques

Étape 3/ Expédier hors de France

3.1 MES EXPÉDITIONS PAR LA ROUTE p. 48

3.1.1 La préparation des produits

3.1.2 Les documents

3.1.3 Le chargement

3.1.4 La facture de transport

3.2 MES EXPÉDITIONS VERS L'ASIE p. 52

3.2.1 La préparation des produits et l'emballage

3.2.2 Les documents

3.2.3 Le chargement et la facturation

3.2.4 Envoyer en « express »

UN P'TIT QUIZ p. 55

Étape 4/ Expéditions régulières

4.1 ORGANISER DES EXPÉDITIONS RÉPÉTITIVES VERS LA POLOGNE p. 56

4.1.1 L'assurance

4.1.2 La facturation

4.2 ORGANISER DES EXPORTATIONS RÉPÉTITIVES VERS LA CORÉE p. 57

4.2.1 Passer de FCA à DAP

4.2.2 L'assurance en maritime

4.2.3 La facturation

4.3 MA PREMIÈRE EXPÉDITION AÉRIENNE p. 61

4.3.1 La règle Incoterm

4.3.2 L'assurance

4.3.3 Les documents

4.3.4 La facturation

POUR CONTACTER LA RÉDACTION

01 53 80 74 06

POUR JOINDRE LE SERVICE

PUBLICITÉ

+33 (0)1 49 70 12 07

4.4 OPTIMISATION DES FLUX ET OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AGRÉÉ (OEA) p. 65

- 4.4.1 Le processus de justification des obligations
- 4.4.2 Optimiser les flux

UN P'TIT QUIZ p. 69

Étape 5/ Première importation

5.1 UNE EXPÉDITION DE MON CLIENT CORÉEN p. 70

5.2 LA RÈGLE INCOTERM 2010 QUAND J'IMPORTE p. 71

5.3 L'ASSURANCE p. 71

5.4 MON PREMIER DOMMAGE p. 71

- 5.4.1 Quand le dégât est apparent
- 5.4.2 Quand le dégât n'est pas apparent
- 5.4.3 Dans quel délai envoyer la lettre recommandée ?
- 5.4.4 Remboursement des Droits et Taxes

5.5 ET DEMAIN ? p. 74

UN P'TIT QUIZ p. 74

100 % refundu

Étape 6/ Les formalités douanières

6.1 la douane, son organisation, son rôle p. 76

- 6.1.1 Le triple rôle de l'administration des douanes
- 6.1.2 La douane dans l'Union européenne
- 6.1.3 L'organisation territoriale de la douane

6.2 LE DÉDOUANEMENT, DÉFINITION ET MODE D'EMPLOI p. 77

- 6.2.1 Qu'est-ce que le dédouanement et à quoi sert-il ?
- 6.2.2 La forme des déclarations en douane
- 6.2.3 Qui peut établir une déclaration en douane ?
- 6.2.4 Les modalités de dédouanement

6.3 LE TRANSIT p. 82

- 6.3.1 Définition
- 6.3.2 Intérêt économique
- 6.3.3 Les garanties

6.3.4 Principe de fonctionnement d'une opération de transit de l'Union/commun en procédure de droit commun

- 6.3.5 Les simplifications accordées par la douane en fonction du statut de l'opérateur économique
- 6.3.6 Le transit international routier (TIR)

6.4 LES RÉGIMES DOUANIERS PARTICULIERS p. 84

- 6.4.1 Qu'est-ce qu'un régime douanier particulier ?
- 6.4.2 Quels sont les avantages que procurent ces régimes ?
- 6.4.3 Quelles sont les conditions pour bénéficier de ces régimes ?

6.5 LA DÉCLARATION EN DOUANE p. 86

- 6.5.1 Généralités
- 6.5.2 DAU et ses principales énonciations
- 6.5.3 L'espèce et la valeur
- 6.5.4 L'origine
- 6.5.5 Les documents d'accompagnement
- 6.5.6 Marchandises soumises à réglementations particulières
- 6.5.7 Calcul et paiement des droits et taxes
- 6.5.8 Les opérations d'exportation
- 6.5.9 Les aides au dédouanement

6.6 LES RENSEIGNEMENTS TARIFAIRES CONTRAIGNANTS, AVIS ET EXPERTISES (RTC, RCO, AVD) p. 96

- 6.6.1 Les renseignements tarifaires contraignants (RTC)
- 6.6.2 Les renseignements contraignants sur l'origine (RCO)
- 6.6.3 L'expertise personnalisée relative à la valeur en douane des marchandises importées ou avis sur la valeur en douane (AVD)

6.7 LE PLAN « DÉDOUANEZ EN FRANCE » p. 98

6.8 LES OPÉRATIONS À L'INTÉRIEUR DE L'UE p. 98

- 6.8.1 La déclaration d'échange de biens (DEB)
- 6.8.2 La déclaration européenne de services (DES)

Annexes p. 100

- Annexe 1/ Les Incoterms ICC 2010
- Annexe 2/ Le crédoc
- Annexe 3/ Bibliographie, source d'informations et contacts
- Réponses aux quiz p. 104